Image not found or type unknown

Calcul salaire brut temps partiel avec heures supplémentaires

Par **AmélieTW**, le **02/10/2021** à **15:38**

Bonjour,

Je m'adresse à vous aujourd'hui car je suis face à une "problématique".

J'ai besoin de calculer un salaire brut à partir d'un salaire net, mais pour un temps partiel. Et j'avoue que jusqu'ici je n'ai eu à calculer que pour des temps pleins.

Donc : j'ai un employé qui doit être payé 2.100€ net par mois, pour un 30h hebdomadaire, auxquelles s'ajoutent 5h d'heures supplémentaires. Il est à 0 d'imposition.

Sur les différents simulateurs, ça me donne 2.650€, mais je ne suis pas sûre de ce montant, notamment du fait qu'il y ait des heures supplémentaires dans l'histoire.

J'ai demandé à notre service comptable/juridique mais je n'ai aucun retour de leur part, je suis désemparée et me dis que je suis peut-être au bon endroit pour avoir de l'aide ?

Ainsi, quels calculs dois-je faire ? Ou, quel montant dois-je noter sur le contrat de travail ? Faut-il séparer les heures supplémentaires ?

J'espère être assez compréhensible, et je vous remercie par avance pour votre aide, si minime puisse-t-elle être !

Par **P.M.**, le **02/10/2021** à **15:54**

Bonjour,

Déjà des heures supplémentaires pour un temps partiel cela n'existe pas, ce ne peut être que

des heures complémentaires...

D'autre part, normalement, les heures complémentires d'un temps prtiel ne doivent pas lui faire atteindre l'horaire d'un temps complet...

Par ailleurs, sur un contrat de travail, c'est un salaire brut que l'on mentionne mais on ne sait pas vraiment si le salarié sera embauché à temps partiel ou à temps complet pour 35 h par semaine...

Sauf disposition contraire à la Convention Collective applicable, les heures complémentaires pour 10 % de l'horaire de base sont majorées de 10 %...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés